

Motion

Projet de la LPPR et soutien à la motion de la CPCN

La section 29 du Comité national de la recherche scientifique s'alarme des premières annonces relatives aux orientations de la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR). Les récentes positions publiques d'Antoine Petit, Président directeur général du CNRS et de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n'ont fait que renforcer les appréhensions de la communauté quant à ce projet de loi qui affectera l'ensemble de l'ESR. Loin de répondre aux principales difficultés auxquelles est confronté l'ensemble des personnels permanents et non permanents de la recherche, ces orientations fragilisent l'emploi scientifique statutaire, les moyens de fonctionnement des laboratoires, les conditions de travail, compromettant ainsi le développement de la recherche dans les grands organismes et les établissements d'enseignement supérieur.

La section 29 soutient la motion adoptée le 17 janvier 2020 à l'unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique. Elle rappelle son attachement aux collectifs de recherche permettant une recherche libre et indépendante, nécessitant d'une part de trouver les moyens pérennes pour permettre la création de postes de titulaires et d'autre part d'augmenter les crédits de base des unités. Elle affirme également sa volonté de défendre les instances nationales d'évaluation collégiale par les pairs.

En conséquence, la section suspend jusqu'à nouvel ordre la transmission de ses rapports d'évaluation de la session de printemps 2020, et n'exclut pas, selon la teneur de la loi, de ne pas siéger lors de cette session, voire d'engager des actions plus fortes.

Fabrice VAVRE
Président de la section 29

Motion adoptée le 3 mars 2020

19 votants : 19 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Antoine PETIT, Président-Directeur Général du CNRS
- Alain SCHUHL, Directeur Délégué à la Science du CNRS
- Stéphanie THIEBAUT, Directrice de l'INEE
- André Le BIVIC, Directeur de l'INSB
- Agnès MIGNOT, Directrice Adjointe Scientifique, Section 29, INEE
- Olivier COUTARD, Président de la CPCN.